Monsieur le Président de la République,

Je vous fais part de mon inquiétude pour la sécurité du défenseur des droits humains Madi Jobarteh. Lors de votre discours télévisé devant le Conseil des sages musulmans de Banjul, en 2022, vous l’avez accusé d’être un « fauteur de troubles ». Le 6 octobre 2023, après avoir reçu des menaces, Madi Jobarteh a été arrêté et placé en détention judiciaire. Il a été libéré sous caution mais inculpé, le 9 novembre, d’intention séditieuse, d’incitation à la violence, de fausse diffusion et d’information. Son dossier a été transmis au bureau du procureur général. En tant que membre/sympathisant(e) d’Amnesty International, je vous demande d’abandonner les accusations sans fondement portées contre Madi Jobarteh ; de mettre fin au harcèlement à son encontre et à l’encontre de sa famille ; de ne pas stigmatiser les défenseurs des droits de l’homme.

Veuillez agréer, cher Monsieur le Président, l’expression de ma haute considération.

Président de la République gambienne

His Excellency Adama Barrow

No. 1 Marina Parade, Banjul, Gambie

Courriel : info@op.gov.gm

Copie à envoyer à

Ambassade de Gambie

7 ter, rue Léonard-de-Vinci, 75116 Paris

Courriel : gamembassyfrance@gmail.com